



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 7 mars 2022

## Communiqué de presse

### Distribution d'iode et crise ukrainienne

La crise ukrainienne semblant entraîner un afflux injustifié de demandes de comprimés d'iode, sont rappelés les principes suivants relatifs à cette distribution :

Les comprimés d'iode sont mis à disposition gratuitement, par les pharmacies locales, pour les résidents exclusivement dans les communes intégrées dans le plan particulier d'intervention (PPI) du CNPE de Golfech (rayon de 20 km autour du CNPE).

Cette distribution a été effectuée de façon nominative et systématique lors de la campagne de distribution de 2019, correspondant à l'élargissement du rayon du PPI à 20 km.

Les nouveaux arrivants dans les communes concernées peuvent se rendre en pharmacie retirer leurs comprimés avec un justificatif de domicile.

La posologie est limitée (2 comprimés par adulte) et s'effectue en une seule prise, sur consigne préfectorale. La distribution se limite donc à **une boîte par foyer**.

# **L'ASN active son centre d'urgence en mode veille afin de suivre l'évolution de la situation dans les installations nucléaires en Ukraine**

Publié le 04/03/2022 à 11:21

Communiqué de presse

**Au vu des événements récents à la centrale de Zaporijjia (Ukraine), l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a activé son centre d'urgence ce vendredi 4 mars 2022 à 7h00, en mode « veille ».**

L'ASN a une implication historique forte dans les réseaux d'autorité de sûreté et de radioprotection à l'échelle européenne (Wenra, Herca, ENSREG) et internationale (AIEA).

Elle dispose d'un faisceau de relations installées avec l'ensemble des acteurs du nucléaire (homologues internationaux, institutions de l'État, industriels, experts, parties prenantes), sur lequel elle s'appuie en période de crise, afin de recueillir et comparer les informations.

Cette collecte d'information, et leur analyse circonstanciée et collégiale, notamment au regard du retour d'expérience de crises précédentes, permettent d'anticiper l'évolution des situations, d'analyser des scénarios critiques et de mettre en évidence des points de vigilance ou des fragilités.

Ce travail de surveillance active permet d'intervenir en appui et conseil aux autorités de l'État et de préparer la gestion de crise, tout en assurant la mission d'information des publics.

Dans cet esprit, l'ASN assure actuellement une veille active des informations disponibles quant à la situation des installations nucléaires sur le territoire Ukrainien. Elle reste en lien avec l'AIEA et les autres autorités de sûreté ou de radioprotection européennes, ainsi qu'avec les cellules de veille des différents ministères.

Elle a notamment participé à une réunion extraordinaire de l'ENSREG (groupe des autorités de sûreté de l'UE) le dimanche 27 février au soir, dont les conclusions affirmaient l'importance de garantir la stabilité et le calme autour des installations nucléaires, afin de permettre leur exploitation et leur contrôle dans de bonnes conditions.

Contact presse ASN : 01 46 16 43 49 – [asn.com.urgence@asn.fr](mailto:asn.com.urgence@asn.fr)



## Recherche

L'IRSN propose 47 sujets de thèse. Rejoignez-nous !

Découvrir nos offres de thèse >

Recherche avancée

L'IRSN

LA RECHERCHE

ACTUALITÉS

AVIS ET RAPPORTS

PRESTATIONS &amp; FORMATIONS

CARRIÈRES

Accueil &gt; Actualités et presse &gt; Actualités

Toutes les actualités

## Situation des installations nucléaires en Ukraine

25/02/2022

Compte-tenu de la situation en Ukraine, l'IRSN a activé son organisation de crise le 25 février 2022 à 12h19. L'IRSN publie cette note d'information qui présente les installations nucléaires présentes sur le territoire ukrainien, et fait le point sur la surveillance radiologique du territoire.

Une augmentation de l'ambiance radiologique autour du site de Tchernobyl aurait été constatée sur les balises à proximité des installations. L'autorité de sûreté ukrainienne évoque une remise en suspension de la contamination par le passage des chars militaires.

**L'IRSN ne dispose pas d'information permettant d'infirmer ou de confirmer ces informations. Il convient de rester très prudent sur ces mesures à ce stade. Aucune augmentation de radioactivité n'a été détectée dans les pays européens avec lesquels l'IRSN est en contact.**

Télécharger la note d'information de l'IRSN du 25 février 2022 "Situation des installations nucléaires en Ukraine" (PDF)

## AVIS ET RAPPORTS

## AVIS AUX AUTORITÉS

02/03/2022

Avis de l'IRSN à l'ASN de Février 2022

## AVIS AUX AUTORITÉS

16/02/2022

Nouveaux avis de l'IRSN à l'ASN de Janvier 2022

Consulter tous les avis et rapports

## EN DIRECT SUR TWITTER

07/03/2022 - 10:09 @IRSNFrance

RT @lemondefr: La sûreté des centrales nucléaires ukrainiennes à l'épreuve de la guerre 🇺🇦 L'attaque menée par la Russie contre un bâtiment...

04/03/2022 - 16:13 @suretenucleaire

RT @iaeaorg: Elle affirme que les systèmes de sécurité des six réacteurs de la centrale n'ont pas été touchés et qu'il n'y a pas eu de reje...

04/03/2022 - 16:13 @suretenucleaire

RT @iaeaorg: L'Ukraine a informé l'AIEA que les forces russes avaient pris le contrôle du site de la centrale nucléaire de #Zaporizhzhia....

S'abonner aux flux Twitter de l'IRSN

## BASE DE CONNAISSANCES



## Environnement

Surveillance de l'environnement



## Installations nucléaires

Fukushima, 10 ans après



## Environnement

Connaitre le potentiel radon de ma commune

Consulter la base de connaissances

## L'IRSN

Présentation et missions  
Implantation et plans d'accès  
Organigramme  
Offres d'emplois  
Offres de stages  
Contact

## RECHERCHE

Équipes de recherche  
Programmes de recherche  
Collaborations scientifiques  
Publications scientifiques  
Thèses / Post-docs / HDR

## PRESTATIONS ET FORMATIONS

Payez vos factures par carte bancaire  
Examen du CAMARI  
Prestations en dosimétrie et radioprotection  
Prestations et études environnementales  
Prestations pour les installations nucléaires et industrielles  
Formations Radioprotection et PCR  
Formations Sûreté nucléaire  
Formation Sécurité nucléaire  
Laboratoire de Dosimétrie de l'IRSN

## S'INFORMER

Actualités  
Actualités scientifiques  
Avis aux autorités  
Rapport d'expertise  
Rapports aux groupes permanents d'experts

## PUBLICATIONS

Rapport annuel  
Baromètre IRSN  
Magazine Repères  
Lettre scientifique Aktis  
Ouvrages scientifiques  
Publications pour les professionnels

## REPÈRES N°52

## Février 2022

Le magazine Repères n°52 vient de paraître. Au sommaire : générateurs de vapeur, la sûreté de la fabrication à l'exploitation

Lire le magazine



S'ABONNER



## NOTE D'INFORMATION

### Situation des installations nucléaires en Ukraine

Date : 25/02/2022

#### Les installations nucléaires en Ukraine

L'Ukraine dispose de quinze réacteurs électrogènes actuellement en fonctionnement. Il s'agit de réacteurs de conception russe de type VVER issus de deux technologies différentes, de respectivement 440 et 1000 MWe. Les VVER sont des réacteurs à eau sous pression.

Des informations disponibles sur les sites de l'exploitant et de l'autorité de sûreté ukrainienne, quelques réacteurs sont à l'arrêt, les autres en production. Il n'est pas fait état de difficulté particulière sur ces réacteurs.



Les réacteurs du site de Tchernobyl ont été arrêtés après la catastrophe de 1986. Le réacteur n°4, accidenté, a d'abord été recouvert dans l'urgence par un sarcophage provisoire. Les incertitudes sur la tenue structurelle de ce sarcophage ont conduit à construire une arche de confinement achevée en 2017 (structure de 250 m de large et 160 m de long, pour une hauteur de 100 m). Le sarcophage provisoire est en cours de démantèlement.

Par ailleurs, l'ensemble des assemblages combustibles utilisés par les réacteurs du site est stocké dans une piscine d'entreposage (ISF-1), soit environ 20 000 assemblages qui sont en cours de transfert dans une nouvelle installation d'entreposage à sec (ISF-2). À ce jour, environ 2000 assemblages auraient été transférés de l'ISF-1 à l'ISF-2.

Le site comporte également des entreposages de déchets, ceux produits par l'exploitation normale des réacteurs jusqu'en 2000 et ceux liés à l'accident de 1986. Actuellement, plus de 20 000 m<sup>3</sup> de déchets solides et liquides sont entreposés sur le site de la centrale dont la majeure partie est constituée de déchets liquides nécessitant un traitement ultérieur. Il existe également un stockage de déchets dans la zone d'exclusion autour du site.

Les études réalisées après l'accident de la centrale de Fukushima Daiichi sur les conséquences d'une perte totale du refroidissement de la piscine montrent une montée lente en température de l'eau de la piscine jusqu'à une température de l'ordre de 60°C mais pas de dénoyage des assemblages.

En cas de perte du réseau électrique en Ukraine, les réacteurs en fonctionnement disposent de sources électriques de secours qui leur permettraient de rester dans un état sûr. Ces moyens de secours ont été renforcés suite à l'accident de la centrale de Fukushima Daiichi.

## Les réseaux de balises de mesure de l'activité sous surveillance

L'IRSN assure, au titre de ses missions prévues par le Code de l'environnement, une surveillance radiologique permanente du territoire national afin de détecter toute élévation anormale des niveaux de radioactivité et d'en informer les pouvoirs publics et la population. Cette veille repose notamment sur des réseaux automatiques de surveillance de la radioactivité dans l'air et l'eau déployés partout en France, ainsi que sur un réseau de préleveurs (exploitants nucléaires, organismes publics, collectivités locales et associations).

La surveillance de la radioactivité de l'air est notamment opérée par le réseau Télecay, qui compte plus de 440 balises déployées sur le territoire métropolitain et outre-mer, chacune transmettant une mesure du débit de dose ambiant toutes les 10 minutes. Ses données sont accessibles en temps réel via le site <https://telaray.irsn.fr> ou les applications disponibles sur iPhone et Android.

Le réseau OPERA-Air de l'IRSN, constitué de 50 stations de prélèvement d'air en métropole, permet quant à lui l'analyse des particules en suspension dans l'air à des niveaux très bas de radioactivité, de l'ordre de quelques mBq/m<sup>3</sup> d'air pour le <sup>137</sup>Cs, voire quelques nBq/m<sup>3</sup> pour ses stations à très grand débit.

Les données de l'IRSN sont également transmises, comme celles de ses homologues européens, au réseau EURDEP (EUropean Radiological Data Exchange Platform - <https://remap.jrc.ec.europa.eu/Simple.aspx>). Ce réseau présente les données de débit équivalent de dose dans l'Union européenne et certains pays hors UE qui transmettent volontairement leurs données.

Par ailleurs, des échanges ont lieu entre l'institut et des partenaires européens sur les niveaux de concentrations de radionucléides présents sous forme de particules en suspension dans l'air.

Une augmentation de l'ambiance radiologique autour du site de Tchernobyl aurait été constatée sur les balises à proximité des installations. L'autorité de sûreté ukrainienne évoque une remise en suspension de la contamination par le passage des chars militaires. L'IRSN ne dispose pas d'information permettant d'infirmier ou de confirmer ces informations. Il convient de rester très prudent sur ces mesures à ce stade. Aucune augmentation de radioactivité n'a été détectée dans les pays européens avec lesquels l'IRSN est en contact.